Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, qu'il est désirable que le régime actuel soit remplacé par un autre fondé sur le principe de la coopération dans la production et la distribution, et dont la première considération sera les besoins de l'homme.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Morand.

La Chambre s'ajourne alors à 10.53 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

GEORGE BLACK,

Orateur.